

EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE LE BARROUX

JEUDI 06 AVRIL 2023

Nombres de Membres
En Exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de la convocation :
30/03/2023

Date de l'affichage :
19/04/2023

Objet :

**Examen et Vote du
BP 2023 du budget
annexe photovoltaïque**

L'an deux mille vingt-trois le 06 Avril à 20h06, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil de LE BARROUX Présidence de Bernard MONNET, Maire de LE BARROUX.

Étaient présents : Line BERTHOMIER, Véronique MARIN, Myriam THEOULLE, Brigitte D'OLLONE, Bruno BATAILLER, Gilles GRILLET, Pascal MENEGATTI, Bernard MONNET, Jean-Philippe MARIN, Gilbert DARUD.

Absents excusés : Pascale PICARD, Maurane ISNARD, Marc LARTIGUE.

Excusés ayant donné pouvoir : Pascale PICARD donne pouvoir à Line BERTHOMIER Maurane ISNARD donne pouvoir à Fabien RIME, Marc LARTIGUE donne pouvoir à Bernard MONNET

Secrétaire nommé : Monsieur Gilbert DARUD

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la Commission Finances comme suit :

En euros	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	500.00 €	500.00 €
Total Section de fonctionnement	500.00 €	500.00 €
Section d'investissement	25 000.00 €	R001 Affectation Résultat 25 000.00 €
Total Section d'Investissement	25 000.00 €	25 000.00 €
Cumul des sections	25 500.00 €	25 500.00 €

Le Conseil municipal,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 28 mars 2023 et l'examen du Budget Primitif 2023. Après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif 2023, à l'unanimité, arrêté comme suit :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;

En euros	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	500.00 €	500.00 €
Section d'investissement	25 000.00 €	25 000.00 €
Cumul des sections	25 500.00 €	25 500.00 €

Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Secrétaire de Séance, Gilbert DARUD

Le Maire, Bernard MONNET

